



M. BIAU Pierre - BRONZIER D'ART

Création / Fabrication / Restauration d'Objets d'Art en Bronze
Ebénisterie / Marqueterie / Travaux spéciaux sur plan et sur demande
Luminaires, Bronzes d'Ameublement, Bronzes de Bâtiment, Pendules,
Mobilier, Orfèvrerie, Objets d'Art, Art Liturgique, ...



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE RELATIVES A LA SOUS -TRAITANCE

Veillez déjà bien prendre connaissance des CONDITIONS GENERALES DE VENTE PARAGRAPHE N° 8 LE TRAVAIL A FACON qui indique qu'en cas de perte de marchandises, d'objets, de pièces etc... les marchandises, objets, pièces, doivent être couverts par **une assurance à l'initiative du client**.

Veillez prendre connaissance que Monsieur Pierre BIAU, Bronzier d'Art, est amené pour certaines marchandises, objets, pièces etc... à restaurer qui lui sont confiées, à faire appel à un (des) sous-traitant(s) qui bien souvent demande(nt) le transport des marchandises, objets et pièces etc... soit par service postal soit par transporteur privé fer ou route.

Aussi, nous vous informons que le risque de perte et de dégradation dans les transports **existe** et que Monsieur BIAU Pierre, Bronzier d'Art, assure à hauteur de la valeur de l'objet que vous voudrez bien lui indiqué dans le paragraphe ci-dessous :

Je soussigné, Monsieur, Madame, Mademoiselle
domicilié à :

certifie que les marchandises, objets, pièces que j'ai confiés à Monsieur BIAU Pierre, Bronzier d'Art pour lesquelles je demande une restauration ont pour valeur financière H.T. la somme de (à remplir en toutes lettres manuscrites) :

Les frais d'assurance pris par M. Pierre BIAU seront impûtés en supplément sur la facture ainsi que les frais de port et d'emballage.

Attention, le remboursement de la dite marchandise, objets, pièces, etc... confiées à Monsieur Pierre BIAU, Bronzier d'Art, en cas de perte ou vol dans le transport, ne sera effective que sur présentation d'une facture en bonne et dûe forme des dites pièces confiées, à fournir avec la présente attestation à signature du devis.

Sans fourniture par le client de la dite facture, tout remboursement en cas de perte, vol ou détérioration est purement et simplement exclu.

MERCI DE COCHER LA CASE CORRESPONDANTE :

Facture fournie et jointe au devis

Facture non fournie (remboursement impossible)

J'accepte de ce fait, toutes les conditions générales de vente et toutes les conditions générales de vente en cas de sous-traitance et décline **de toutes responsabilités** les engagements de Monsieur Pierre BIAU, en sa qualité de maître-artisan Bronzier d'Art en cas de détérioration et / ou de perte des marchandises, objets, pièces que je lui ai confiés et qui serait dû aux transports ou à Chronopost et **n'intenterait en aucun cas une action en justice.**

FAIT A
le

SIGNATURE DU CLIENT